

## Commission "Master, Mobilité et échanges internationaux"

UFR de Médecine

Décembre 2014

### Information sur les procédures de demande d'équivalence pour le Master 1 Biologie Santé Qualité (BSQ) de Reims

Pour toute demande d'équivalence d'UE ou de stage de Master1 validés soit dans une autre Université soit dans le cadre de l'offre de formation précédente de l'Université de Reims (exemple : Master biologie Santé BCS), un dossier VES (Validation des Etudes Supérieures) est à renseigner.

Le document VES (format papier) est à votre disposition auprès de la responsable administrative du Master 1 Pôle de Santé ou de la responsable de la scolarité de la Faculté de Médecine (Mme Vernet). Un format numérique est également disponible sur le bureau virtuel (WebCampus) de l'URCA dans la rubrique Scolarité\_master 1\_BSQ\_Faculté de médecine .

Après connexion à l'adresse informatique:

<http://ebureau.univ-reims.fr/uPortal/render.userLayoutRootNode.uP;jsessionid=1CCFA1DAEEA80920C7323CECA9240EB1.esup-2> , suivre le chemin suivant : Master/ Master Sciences - Technologies – Santé /Master Sciences –Technologies-Santé:Biologie, santé, qualité

Pour tous les demandeurs, les éléments à apporter au dossier sont les suivants :

- Copie des droits d'inscription universitaire acquittés
- Copie des relevés de notes de chaque année universitaire antérieure
- Copie du programme du Master 1 validé avec les intitulés des UE et le nombre d'ECTS respectifs (*préciser si un stage de recherche est inclus dans le Master 1 et sa durée*)
- Copie du contenu du programme détaillé des UE du Master 1 ou du diplôme équivalent validé
- Copie de l'Attestation de réussite des UE de Master 1 (ou diplôme équivalent) validées avec le nombre d'ECTS acquis
- Copie des relevés de notes des UE de Master 1 (ou diplôme équivalent) validées

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter par mail ([dmarot@chu-reims.fr](mailto:dmarot@chu-reims.fr)), M. D. Marot, responsable pédagogique du Master 1 BSQ Pôle de Santé